

COOPPÈRE

The CoopFather Network

NIVEAU A2

ACCORD D'ÉVÉNEMENT PONCTUEL

Spectacles, ateliers, marchés, rassemblements — une date, une entente

À propos de ce document

Ce contrat couvre la mise à disposition d'un espace pour un ou plusieurs événements ponctuels. Il est conçu pour être signé rapidement, en une page si possible, et protéger les deux parties sans complexité inutile.

Usage : spectacles, concerts, ateliers, marchés communautaires, assemblées, festivals, cérémonies.

Document à adapter selon la juridiction locale — Consultez un professionnel juridique avant signature.

1. IDENTIFICATION DES PARTIES

PARTIES

LE PROPRIÉTAIRE / HÔTE
Nom complet : _____
Adresse : _____
Téléphone / Courriel : _____

L'ORGANISATEUR (ULA ou membre Coopère)
Nom de l'ULA ou du membre : _____
Téléphone / Courriel : _____
Responsable sur place le jour J : _____

2. L'ÉVÉNEMENT

Élément	Détail
Nom de l'événement	
Nature de l'événement	<input type="checkbox"/> Atelier <input type="checkbox"/> Spectacle <input type="checkbox"/> Marché <input type="checkbox"/> Assemblée <input type="checkbox"/> Autre : ____
Date(s)	
Heure d'accès (montage)	
Heure de début public	
Heure de fin et démontage	
Nombre de participants estimés	
Espace utilisé	
Équipements mis à disposition	

3. CONDITIONS FINANCIÈRES

Frais de location	<input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> ___\$ fixe <input type="checkbox"/> ___% des entrées <input type="checkbox"/> En JEU
Dépôt de garantie	<input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> ___\$ (remboursable si espace rendu intact)
Partage des recettes (si applicable)	___% organisateur / ___% propriétaire
Mode et délai de paiement	

4. RESPONSABILITÉS CLÉS

4.1 L'organisateur s'engage à :

- Rendre l'espace dans l'état où il l'a trouvé (nettoyage inclus)
- Assumer la responsabilité civile pour ses participants
- Respecter la capacité maximale indiquée par le propriétaire
- Signaler immédiatement tout dommage survenu pendant l'événement
- Respecter les heures convenues sans dépassement non autorisé

4.2 Le propriétaire s'engage à :

- Mettre l'espace disponible aux heures convenues
- Fournir les équipements listés en bon état de fonctionnement
- Ne pas annuler sans préavis de 15 jours minimum

5. ANNULATION

Cas d'annulation	Conséquence
Annulation par l'organisateur > 15 jours avant	Remboursement intégral du dépôt
Annulation par l'organisateur < 15 jours avant	Dépôt conservé par le propriétaire
Annulation par le propriétaire > 15 jours avant	Remboursement intégral + compensation de ___\$
Annulation par le propriétaire < 15 jours avant	Remboursement intégral + compensation de ___\$
Force majeure (météo, urgence)	Accord de report sans pénalité

6. SIGNATURES

Le Propriétaire / Hôte

Nom, date

L'Organisateur CÉR

Nom, titre, date

Signature

Signature

Nom / Date

Nom / Date